



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 11 mars 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Installation du comité directeur du Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA) :
Stéphane Le Foll félicite Henri Nallet pour sa désignation en qualité de président et rappelle les
grands objectifs du HCCA**

—

La première réunion de la nouvelle mandature du comité directeur du Haut Conseil de la coopération agricole (HCCA) s'est tenue le 10 mars 2015.

Le HCCA, établissement d'utilité publique créé par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, a notamment pour mission l'agrément des coopératives agricoles et de leurs unions, la définition des principes de la révision des coopératives (c'est-à-dire du contrôle de la conformité du fonctionnement des coopératives agréé par rapport au statu coopératifs) et le suivi de l'évolution économique du secteur de la coopération agricole.

Le comité directeur du Haut Conseil, renouvelé, a élu son nouveau bureau et a porté à sa présidence Monsieur Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture.

Stéphane Le Foll a conclu la réunion du comité directeur et a souhaité :

- que le HCCA poursuive ses missions régaliennes d'agrément et de révision des coopératives, et accompagne la mise en œuvre des dispositions introduites par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt pour renforcer la transparence au sein des coopératives et améliorer leur gouvernance.

- conforter le HCCA comme un outil d'aide à l'élaboration des politiques agricoles et des stratégies des filières agricoles et agroalimentaires, notamment en mettant en place un observatoire économique de la coopération agricole. Le Ministre a notamment encouragé le HCCA à réfléchir au rôle que doivent jouer les coopératives agricoles d'une part dans le développement de l'agro-écologie, et d'autre part dans le financement des étapes importantes de la vie des exploitations agricoles (problème de marché, accidents climatiques, investissements, transmission,...).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture